

N°5 - 2e semestre 2004 - Journal de l'A.I.S.B.L. ACCOMPAGNER Bureau de dépôt 1080 Bruxelles - Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21, 1081 Bruxelles



TROIS ANS DÉJÀ!

TÉMOIGNAGE

UNE BÉBÉVOLE ACCOMPAGNANTE PARTAGE ...

ÉTAT DES LIEUX

UNE JOURNÉE AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

UNE ACTION PARTICULIÈRE

UNE VISITE BIENVENUE...

Editorial

Trois ans déjà!

Accompagner a trois ans. Rêvons-nous de grandes choses pour elle ? Oui et non! Nous ne sommes pas appelés à devenir le grand centre qui reçoit toutes les demandes et ne peut y faire face par manque de moyens. Notre seul rêve est de créer un espace convivial d'écoute et d'accompagnement capable d'aider efficacement les personnes qui se présentent.

Pour cela, nous voulons renforcer et agrandir encore notre équipe de bénévoles et intensifier nos partenariats. Face aux situations de détresse humaine, nous voulons développer un réseau de relations confiantes qui, à lui seul, est déjà un remède au marasme de ceux qui sonnent à notre porte. Nous privilégions surtout le maintien rigoureux de notre spécificité d'accompagnement des personnes par les bénévoles.

Petite, simple, discrète, notre Association va de l'avant, la main tendue vers tous ceux qui ont besoin d'elle pour se remettre debout et croire enfin à la possibilité de revivre. Vivre cela au jour le jour, n'est-ce pas une belle perspective d'avenir? J'allais oublier: saintes fêtes de fin d'année à tous.

P. M-L.

Une bénévole accompagnante partage ...

Chaque mission est différente de par sa nature, par la personnalité de la personne accompagnée et les problèmes parfois très lourds qu'elle porte.

Il y a des démarches au C.P.A.S, des accompagnements d'ordre juridique pour la régularisation de papier et des visites chez un avocat. D'autres missions ont un aspect médical quand, par exemple, nous accompagnons un malade à l'hôpital. Il s'agit chaque fois d'être réceptif quelle que soit la nature de la mission.

Ce qui revient souvent, c'est la recherche d'un logement. C'est une démarche plus difficile car les propriétaires sont souvent réticents, voir hostiles. Et puis, les logements sont exigus, manquent de confort et les prix sont élevés par rapport à l'offre.

Il me semble que nous sommes investis de surplus d'une mission d'écoute et de présence. Je suis personnellement réconfortée dans chaque mission me sachant portée par la prière d'un bénévole priant. C'est une grande joie d'apprendre par la suite que la mission a eu un aboutissement heureux pour la personne accompagnée.

A. de S.

Une journée au siège de l'association

On ne peut décrire le mode de fonctionnement de notre association sans parler de Sandrine, notre coordinatrice sociale. C'est elle qui accueille, écoute, élabore les premières stratégies d'actions et met en œuvre le processus d'accompagnement de nos bénéficiaires.

Elle est secondée par Vincent, chargé du travail administratif. Il aide Sandrine dans la confection des ordres de missions, il planifie les rendez-vous, il encode sur ordinateur toutes les données utiles au bon fonctionnement de l'asbl.



Lorsqu'elle juge un accompagnement pertinent, Sandrine contacte un des bénévoles accompagnants et un des bénévoles priants. Le premier va sur le terrain accompagner le bénéficiaire dans ses démarches, le second intercède durant la mission.

Chaque jour, Sandrine fait rapport auprès d'Armand de ce quelle envisage comme actions pour nos bénéficiaires. Armand apprécie l'opportunité des démarches et veille au respect de notre spécificité propre. Il est le référant social de Sandrine.

A intervalle plus ou moins régulier, François, Gérard, Guy, Sr Marie-Louise se réunissent avec Sandrine, Vincent et Armand pour faire le point. On échange sur le travail effectué, sur les orientations à prendre, sur l'évolution de l'association, sur la formation des bénévoles, etc.

Chaque matin de très bonne heure, une bénévole dépose dans la boîte aux lettres les journaux de la journée. Ainsi, nos bénéficiaires ont de quoi lire en attendant d'être reçus.

Les week-ends, d'autres bénévoles s'activent pour rendre nos locaux propres et accueillants. Une petite équipe autour de Germaine Soladio et Peggy se mobilise à cet effet.

Dans une commune voisine, Benoît, notre comptable, enregistre toutes les pièces comptables reçues. Il encode aussi les dépenses et les dons reçus. En fin d'année, il établi le bilan et veille à déposer à qui de droit les documents fiscaux et comptables demandés.

Le Conseil d'administration quant à lui, se réunit deux à trois fois l'an afin d'évaluer la pérennité de notre action.

Ceci vous donne un aperçu succinct du travail au 40 rue Vande Sande.

G.L.

Comment nous aider?

En versant <u>un don</u> au compte <u>310-0359339-40</u> de la "Société de Saint Vincent de Paul", Avenue Rogier 45, 1030 Bruxelles, et en n'oubliant pas d'indiquer dans la zone de communication "<u>POUR LE PROJET 042-ACCOMPAGNER-BRUXELLES</u>". La "Société de Saint Vincent de Paul", à laquelle nous sommes affiliés, nous reversera vos dons et vous délivrera pour un don supérieur ou égal à 30 une attestation fiscale pour votre déclaration d'impôts.

Une action particulière

Le Logement est une des préoccupations majeures des personnes qui se présentent à Accompagner. Un tiers des bénéficiaires nous pose des questions liées à cette problématique. Vous le savez, le prix des loyers en région bruxelloise est exorbitant. L'offre de logements à prix modique est très réduite, la salubrité des logements laisse souvent à désirer. Pour illustrer notre travail voici l'histoire de Mr X.

Mr X s'est brouillé avec les siens. Il se retrouve seul dans une petite chambre insalubre (humidité, cafards, etc.). Sa famille accepte d'en payer le loyer mais ne veut rien savoir de plus. Seul, sans revenu, et sans la moindre idée des démarches à entreprendre pour sortir de cette situation, Mr X, est complètement désemparé. Il entend parler de l'aisbl Accompagner et frappe à notre porte: il veut quitter son logement indécent au plus vite. Mais comment, sans revenus, payer le loyer d'un nouveau logement ? Un premier accompagnement se fait alors au C.P.A.S. de sa commune. Le C.P.A.S. refuse de lui octroyer le revenu d'intégration sociale. Mr X est alors accompagné au bureau d'Aide Juridique afin d'y obtenir la désignation d'un avocat. Rendez-vous pris chez l'avocat, un nouvel accompagnement s'organise. Une procédure en justice contre le C.P.A.S. est entamée.

Se pose, avec plus d'urgence encore, la question de la survie quotidienne. Il faut se nourrir. Un partenaire " colis alimentaire " est trouvé.

Enfin, les échanges entre Accompagner et le

C.P.A.S. commencent à porter leurs fruits. Le C.P.A.S. intervient : Mr X est placé dans un lieu d'hébergement où les places sont rares. C'est une aubaine! Une bonne nouvelle en entraînant une autre : le C.P.A.S. décide d'octroyer le revenu d'intégration sociale à Mr X.

Les démarches administratives ne s'arrêtent pas pour autant : mutuelle, demande de logement social, etc. Après six mois de sollicitations multiples et une bonne quinzaine d'accompagnements, un logement social est trouvé. Toutefois, si la situation s'est nettement éclaircie. de nombreuses questions demeurent encore sans réponse impliquent une poursuite dans l'accompagnement.

S.K.



Siège administratif

rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles Fax. 02 410 30 73

N° registre national 474.160.150

Siège d'exploitation

rue Félix Vande Sande 40 - 1081 Bruxelles

Tél. 02 411 87 54 Fax. 02 411 54 51 E-MAIL accompagner@advalvas.be Internet www.accompagner.be

Moniteur belge n° 7754/2001 Compte bancaire 114-7619101-73

Une visite bienvenue...

Ce vendredi 12 novembre 2004, beaucoup de monde s'affaire...ll y a des sœurs qui préparent un souper et l'on devine qu'il régalera tous les invités...d'autres nettoient les locaux de l'asbl " Accompagner " avec énergie et bonne humeur...au bureau, les réponses à l'invitation de cette soirée sont collectées, encodées... les dernières nous encore aujourd'hui...toute parviennent l'après-midi Guy a rassemblé son état-major et, petit à petit, dans une fébrilité certaine, le programme s'élabore... Mais pourquoi tant d'activités ? Ce soir, l'équipe de l'asbl au complet reçoit la visite du Père

Gérard pour l'historique d'Accompagner, François commente quelques dias représentant le quotidien vécu au bureau, Vincent explicite les tableaux statistiques, Sandrine précise les objectifs des différentes missions, Armand enseigne la méthodologie du travail accompli et notamment la différence fondamentale entre action sociale et assistance sociale; ce dernier point fut très intéressant pour la plupart d'entre nous. Guy, enfin, en guise de dessert, nous a lancé les grandes lignes du développement de l'asbl à l'avenir. Parmi celles-ci, retenons le projet de création d'autres asbl " Accompagner " dans



Richard, supérieur général des Pères de l'Assomption. Nous voulons lui témoigner notre reconnaissance, ainsi qu'à la congrégation, d'avoir lancé un appel à projets dans le cadre du jubilé de l'an 2000 et d'avoir accepté notre proposition.

Après l'eucharistie, nous nous rendons dans la salle de réception de la communauté où un buffet aussi joli qu'alléchant nous accueille. Un appéritif-kirr, cassis ou framboise, facilite les retrouvailles de tous les bénévoles et l'accueil des nouveaux.

Le repas est très convivial et se termine par la présentation des différents groupes constitutifs de l'asbl, et ils sont nombreux! Le père Richard peut maintenant mettre un visage sur ce qui n'était pour lui qu'un organigramme. Viennent ensuite les différentes interventions:

d'autres villes. C'est une nécessité et nous en sommes tous convaincus.

Que retenir de cette belle soirée ? D'abord la joie d'être ensemble autour du Père Richard et de participer en commun à une action simple, concrète et efficace : " les petits ruisseaux forment de grandes rivières... " Ensuite, un encouragement à tenir notre engagement de bénévole quel que soit le secteur dans lequel nous sommes amenés à œuvrer. Enfin gardons en mémoire cette magnifique photo du départ en mission avec ce simple commentaire : 1168 missions ont été accomplies.

Bravo et merci à tous!